

Marie Moret à l'administrateur du journal Le Temps, 9 mai 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (325r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à l'administrateur du journal Le Temps, 9 mai 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53632>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet

EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 mai 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Le Temps \(Paris, 1861-1942\)](#)

Lieu de destination 5, boulevard des Italiens, Paris

Description

RésuméMarie Moret envoie un chèque de 58 F à l'administrateur du journal *Le Temps* pour son abonnement annuel au journal et lui rappelle que la différence avec le prix normal de 68 F est compensée par l'échange avec le journal *Le Devoir* .

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Œuvres citées[Le Temps, Paris, 1861-1942.](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Nîmes 9 mai 1879

Monsieur l'Administrateur
du journal "Le Temps",

Ainsi que chaque année,
j'ai l'honneur de vous envoier
ci-joint un chèque (N° 76986)
valant cinquante-huit francs
sur M. Offrey, Gédéon et Cie
Paris, pour le renouvellement
de mon abonnement annuel
au journal "Le Temps"; le
somme de 66 p. valeur réelle
du dit abonnement étant
complétée par le service
équitable de ma revue "Le Petit".

À partir du 15 courant,
échéance de mon abonnem-
ment, vous voudrez bien
me faire adresser le temps
à mon principal domicile
auquel je vais retourner, soit
au Familière Guise Rive
ainsi que cela est indiqué
sur le bas de ci-jointe.

Nouvelles agriées.
Monsieur, l'assurance
de toute ma considération
bien

Marie Gédéon